

Après l'échec de la Commission mixte paritaire, le projet de loi sur Paris et les métropoles, auquel la majorité du Sénat s'est opposé mais que l'Assemblée nationale a ensuite approuvé, est revenu devant les députés qui ont confirmé leur vote.

Le texte est donc présenté en seconde lecture au Sénat le mercredi 1^{er} février à la Commission des lois et les 7, 8 et 9 février en séance publique.

Tant en commission qu'en séance, Jean-Pierre Sueur défendra à nouveau la création de métropoles nouvelles, dont celle d'Orléans.